

## ► BULLETIN DE SOUTIEN PAR VIREMENT BANCAIRE ◀

Merci de compléter ce bulletin et de le retourner par mail à [mecenat@chu-tours.fr](mailto:mecenat@chu-tours.fr) avant de procéder au virement bancaire.

Lors du virement bancaire, merci de bien préciser votre nom dans le libellé.

<b>FONDS DE DOTATION DU CHRU DE TOURS</b> 2 Boulevard Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 09			
<b>RIB</b>			
CODE BANQUE 19406	CODE GUICHET 37015	N° COMPTE 67173594566	CLE RIB 94
<b>IBAN</b>			
FR76 1940 6370 1567 1735 9456 694			
<b>BIC</b> AGRIFRPP894			
<b>ETABLISSEMENT BANCAIRE</b> : Crédit Agricole Touraine-Poitou			

**Je soutiens financièrement le projet "De la joie sur les murs" en faisant un don de :**

 **10 €**
 **20 €**
 **50 €**
 **100 €**
 **200 €**
 **Autre .....** €

### QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

**Je suis soumis à l'IR, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de mon don (dans la limite de 20% du revenu imposable).**

Par exemple : un don de 100 € vous revient à 34 € après réduction fiscale.

**Je suis une entreprise, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant de mon don (dans la limite de 20 000€ ou 0,5% du CA annuel HT).**

Par exemple : un don de 4 000 € vous revient à 1 600 € après réduction fiscale.

**Je suis soumis à l'IFI : je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 75% du montant de mon don (dans la limite de 50 000 €).**

Par exemple : un don de 20 000 € vous revient en réalité à 5 000 €.

**Je suis une association, fondation ou fonds de dotation.**

### Clauses de confidentialité

Je souhaite figurer dans la liste des donateurs du Fonds de dotation ou dédier ce don à la personne de mon choix.

► Nom, Prénom de la personne de votre choix (ce nom apparaîtra sur la liste de remerciement) :

.....

Je souhaite recevoir l'actualité du Fonds de dotation du CHRU de Tours.

### Coordonnées

Raison sociale : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Date

Signature

Les dons déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière sont collectés au nom et pour le compte du CHRU de Tours.

Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

82% des dons collectés sont affectés aux missions sociales et 18% permettent d'assurer la gestion financière et comptable et le développement du Fonds de dotation du CHRU de Tours.

Plus d'informations : [www.fondsdedotation-chru-tours.fr](http://www.fondsdedotation-chru-tours.fr) ou au 02.47.47.36.39